

Envoyé en préfecture le 18/12/2023

Reçu en préfecture le 18/12/2023

Publié le 19/12/2023

ID : 025-493901102-20231206-DEL2023_AG_08-DE

ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DOUBS BFC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

Séance du 06 décembre 2023

Délibération n°08

**Le Directeur,
C. MOUGEOT**

Nombre de membres en exercice : 89

Nombre de membres présents ou représentés : 52

Nombre de votants : 52

Vote pour : 52

Vote contre :

Abstention :

Date de convocation : 13 novembre 2023

Membres présents :

Président : M. ALPY

Conseil Départemental du Doubs / Jura / Territoire de Belfort : Mme BRAND – Mme CHOUX – Mme GUYEN - M. GUYON - M. KRUCIEN – Mme LIME-VIEILLE – M. VIENET – M. VALLVERDU

Conseil Régional : Mme RAPENNE

Communautés d'agglomération, urbaines : M. ANDRE - Mme BARTHELET– M. FROEHLI – Mme GAGLIOLLO – Mme MABIRE – Mme MULOT - Mme PRESSE - Mme SAUMIER

Communautés de communes : M. ALPY - M. BASDEVANT– M. COMMEAU – M. CUCHEROUSET - M. FAIVRE-PIERRET - M. FARENC – M. GRESET - M. GUY - M. JOUVIN – M. LAURENT – Mme ROGNON

Membres excusés et représentés :

Conseil Départemental du Doubs / Jura / Territoire de Belfort : M. BEAUDREY (pouvoir à Mme BRAND) – M. BILLOT (pouvoir à Mme GUYEN) – M. CARLES (pouvoir à M. VALLVERDU) - M. CHALUMEAUX (pouvoir à M. VIENET) - M. DALLAVALLE (pouvoir à Mme CHOUX) – Mme MAILLARD (pouvoir à M. GUYON) – M. MAIRE DU POSET (pouvoir à M. ALPY) – M. METHOT (pouvoir à Mme LIME-VIEILLE) - M. MOLIN (pouvoir à M. JOUVIN) - Mme ROGEBOSZ (pouvoir à Mme ROGNON)

Communautés d'agglomération, urbaines : M. BONNEFOND (pouvoir à M. ANDRE) - M. BOURQUIN (pouvoir à M. FROEHLI) - M. FELT (pouvoir à Mme PRESSE) – M. MORENO (pouvoir à Mme BARTHELET) – Mme NAUDIN (pouvoir à Mme MABIRE) - M. TIROLE (pouvoir à Mme SAUMIER)

Communautés de communes : M. BONNET (pouvoir à M. BASDEVANT) – M. GARCIA (pouvoir à M. CUCHEROUSET) – Mme GUERIN (pouvoir à M. COMMEAU) - M. IDES (pouvoir à M. FARENC) – M. LIEVREMONT (pouvoir à M. LAURENT) – M. PETIT (pouvoir à M. FAIVRE-PIERRET)– Mme RAMBAUD (pouvoir à M. GRESET)

OBJET : DESIGNATION D'UN(E) SECRETAIRE DE SEANCE ET ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

Monsieur ALPY ouvre la séance et indique que le quorum est atteint.

Il demande à ce qu'un(e) secrétaire de séance parmi les membres de l'assemblée générale présents soit élu(e) et demande d'accepter d'aborder les décisions supplémentaires présentées dans le rapport additif.

Il indique que le compte-rendu de la précédente assemblée générale du 23 juin 2023 doit être adopté.

L'ASSEMBLEE GENERALE

après en avoir délibéré

DECIDE

- de désigner Mme BARTHELET, secrétaire de séance,
- d'accepter d'aborder les décisions supplémentaires présentées dans le rapport additif,
- d'adopter le compte-rendu de la séance précédente, à savoir la réunion de l'Assemblée générale du 23 juin 2023.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Philippe ALPY